



Mesdames, Messieurs,

« Station d'épuration à proximité de notre village Rountzenheim-Auenheim »

Soucieux du bien-être de chaque concitoyen, préoccupés par notre cadre de vie, nous vous informons qu'à proximité de notre commune de Rountzenheim-Auenheim une station de Traitement des Eaux Usées (STEU) pourrait être construite. Celle-ci desservirait les communes de Sessenheim-Dengolsheim, Stattmatten, Dalhunden et Soufflenheim.



Document remis par le SDEA

Nous vous avons déjà informé de ce projet au printemps dernier. Un avocat a été missionné par la commune pour défendre nos intérêts. Il est temps pour tous ceux qui le souhaitent de se mobiliser. Les habitants et la commune doivent être entendus.

Nos principales craintes :

- ⇒ Nuisances olfactives puisque nous sommes dans les vents dominants
- ⇒ Augmentation du volume d'eau rejetée dans la Moder
- ⇒ De nombreuses zones sont classées Natura 2000 ou sous la protection du biotope
- ⇒ Evolution climatique dans les années futures (non favorables) et extensions de ces éventuelles installations.
- ⇒ Impact indirect : valeur éventuelle du patrimoine revue à la baisse
- ⇒ Etc

L'avis d'enquête publique a été publié dans les DNA du 25 janvier dernier, elle est ouverte du 11 février au vendredi 15 mars prochain inclus. Vous pourrez trouver de plus amples informations sur nos sites internet.

Sachez que vous avez la possibilité de vous exprimer. En voici les modalités :

=> Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour acter vos observations et remarques dans le cahier ouvert à cet effet à la mairie de Sessenheim les 11 et 21 février ainsi que le 1<sup>er</sup> et 15 mars de 13h à 17h.

=> Vous pouvez également faire consigner vos observations ou éventuelles propositions par voie postale, à l'attention du commissaire enquêteur, à la mairie de Sessenheim, 2 Place de la Mairie – 67770 Sessenheim



=> Ou encore par courrier électronique à l'adresse mail dédié :

[pref-autorisation-environnementale@basrhin.gouv.fr](mailto:pref-autorisation-environnementale@basrhin.gouv.fr) en mentionnant comme objet « SDEA – STEU de Sessenheim »

A l'issue de l'enquête, le public pourra consulter le rapport papier et les conclusions du commissaire enquêteur à la mairie de Sessenheim, à la préfecture du Bas-Rhin (bureau n°101) et par voie dématérialisée sur le site internet de la préfecture du Bas-Rhin pendant la durée d'un an à compter de la clôture de l'enquête.

Nous restons à votre disposition pour tout complément d'information.

Joseph LUDWIG



Bénédicte KLÖPPER

